EPLEFPA d'Amboise-Chambray-les-Tours

Plan d'actions EPLEFPA

Etablissement : EPLEFPA d'Amboise Chambray les Tours **Exploitation : Domaine de la Gabillière**

Caractéristiques de l'exploitation et contexte de mise en oeuvre

Caractéristique de l'exploitation

Exploitation viticole, localisée en zones AOP, en zone péri-urbaine.
20 ha de vignes AOP dont 20 sont en production pour la campagne viticole 2015 (Touraine-Amboise, Touraine, Crémant de Loire).
700 hl produits en 2013, 75 000 bouteilles vendues en 2013.
Assolement : 6 ha de prairies, 5 ha de céréales (tout est en fermage, rien n'est exploité par le lycée).
Main d'œuvre : 5 salariés (dont un fonctionnaire territorial mis à disposition par le Conseil Général).

Orientations principales de l'exploitation :

- Vente en circuits courts
- Agriculture durable
- Agriculture HVE
- Itinéraires bas-intrants
- Agriculture biologique
- Transformation de produits

Contexte de mise en œuvre

Situé au cœur de la région Centre-Val de Loire, la région Centre est fortement représentée par la filière agricole. Riche d'une grande diversité de régions naturelles, la région a su maintenir une diversité de production. Sur le plan viticole, la région compte plus de 25 000 ha de vignes principalement localisées en Indre et Loire, Loir et Cher et Cher.

Le lycée viticole d'Amboise est le seul établissement d'enseignement professionnel viticole de la région (en lien avec le BTSA dispensé à l'EPL de Tours Fondettes) et se doit ainsi d'être une référence pour les professionnels et futurs professionnels qu'il forme.

L'établissement est particulièrement dynamique et très présent dans la filière viti-vinicole régionale. Il est engagé dans de nombreux programmes de recherche et d'expérimentation et s'est investi dans la mise en œuvre et dans les travaux du Vinopôle Centre Val de Loire qui regroupe tous les partenaires de la viticulture régionale.
L'EPLEFPA, en pleine rédaction de son projet d'établissement, est en forte mutation suite à la fusion encore récente de deux sites (Amboise et Chambray les Tours). L'agro-écologie est une opportunité pour former des ponts entre les équipes des deux LPA.

C'est donc dans ce contexte, que l'établissement s'est engagé dans la rédaction d'un plan d'action « Enseigner à produire autrement » en lien avec l'ensemble de l'équipe de l'EPLEFPA.

Diagnostic de l'exploitation

Date : mars 2015 **Outils utilisés : Projet d'exploitation (en cours) - diagnostic MAAF - ACTA**

Aspects techniques :

- **Points forts :** Surface nécessaire et suffisante, parcellaire partiellement rajeuni (sauvignon, chardonnay, gamay, grolleau), des expérimentations long termes et rémunérées en viticulture.

- **Points faibles :** Une partie du parcellaire viticole est à renouveler dans les 5 à 10 ans (Cot, Chenin), une surface importante et éclatée rendant l'organisation du travail difficile (augmentation des temps de travaux), un rendement moyen

trop faible par rapport au niveau de valorisation actuel, une adaptation « encépagement/marchés » à améliorer. Pas de politique définie pour sélectionner les programmes d'expérimentation, celles-ci arrivent en fin de réalisation et nécessitent un renouvellement.

- **Perspectives :** Recentrer le parcellaire sur Amboise, améliorer les conditions de productions (acceptabilité environnementale, économique et sociale), organiser l'encépagement autour du projet l' « AOC Amboise », organiser le support expérimental, au service de la filière, via le Vinopôle.

Aspects économiques :

- **Points forts :** Fond de roulement important (exploitation bien « assise »), vins d'AOC qualitatifs et reconnus localement, une forte proportion de vente directe (55%), des canaux de distribution relativement stables et diversifiés

- **Points faibles :** Fragilité économique récente liée aux baisses de rendement et aux baisses des ventes des 5 dernières années (baisse des ventes depuis 5 ans / clientèle particulière vieillissante), pas d'assurance récolte (donc pas de protection contre les baisses de rendement dues aux mauvaises conditions climatiques). Des outils de communication disparates et manquants de professionnalisme. Des produits insuffisamment valorisés par rapport à leur qualité et leur coût de production. Des expérimentations couteuses (pertes de récolte) et chronophages.

- **Perspectives :** Revalorisation et repositionnement de la gamme, équilibrer le budget et pérenniser les emplois à long terme. Capter le flux touristique local en diversifiant l'offre (oenotourisme, diversification boutique, partenariat Haras…). Communiquer davantage auprès des clients et du grand public (retravailler sur les supports de communication). Disposer d'un support expérimental financé.

Aspects environnementaux :

- **Points forts :** Pratiques viticoles de plus en plus raisonnées et respectueuses de l'environnement, reconnaissance par les labels (Terra Vitis, AB, projet HVE niveau 2,…), recyclage des déchets et respects des normes environnementales, des problématiques environnementales qui répondent aux orientations publiques en viticulture

- **Points faibles :** Difficultés de maintenir certaines pratiques (désherbage mécanique de certaines parcelles) au regard de la main d'œuvre disponible. « Exemplarité » environnementale coûteuse et peu valorisée commercialement. Les parcelles certifiées AB à repositionner ?

- **Perspectives :** Renforcer la politique environnementale, engager une réflexion sur les parcelles conduites en AB, engager des diagnostics permettant de mettre à jour des pistes d'amélioration (biodiversité, énergie, certification environnementale). Investir dans des matériels plus économes et plus respectueux de l'environnement.

Aspects sociaux :

- **Points forts :**

<u>Main d'œuvre</u> : suffisante au chai et en secrétariat/commercialisation

<u>Bâtiments</u>
Ensemble des bâtiments *(sauf chai)* globalement récents ou en bon état, fonctionnels et avec une surface de travail satisfaisante. Bâtiments et infrastructures techniques conformes « aux normes » en vigueur

<u>Animation du territoire</u>

- Beaucoup de projets en cours au niveau local (Syndicat des vins d'Amboise, Pays Loire Touraine)
- Emergence d'un Vinopôle qui conforte la position centrale du lycée au sein de la filière viticole
- Facteur de communication via la presse permettant une publicité pour l'établissement
- Entretien d'un réseau « utile »

- Des partenariats dynamiques avec la filière et les instituts

- **Points faibles :**

Main d'œuvre :
- Limitante au vignoble et très sectorisée
- Départ en retraite de l'agent « mis à disposition » par le Conseil Général d'ici 3 ans

Bâtiments
Bâtiment du chai vieillissant et peu fonctionnel vis-à-vis de la production actuelle
Absence de chai à barriques / Zone de stockage des matières peu adaptée
Hangar bien dimensionné mais pas assez « disponible »
Salle de stockage des vins « boutique » trop petite
Peu ou pas de possibilité d'extension des bâtiments
Faible capacité de parking

Animation du territoire
Animation trop centrée sur le niveau local (Amboise et communes limitrophes)
Activités chronophages et pas directement rémunératrices
Problèmes de communication et de vulgarisation sur les expérimentations (élèves, filières, grand public)

- **Perspectives :** Engager une réflexion sur le fonctionnement de l'équipe et l'optimisation des conditions de travail. Amorcer un travail sur les bâtiments vieillissants et peu fonctionnels (notamment le chai et une partie de la boutique) via des diagnostics (audit, diagnostic énergétique). Impliquer l'exploitation dans des manifestations plus étendues géographiquement. Mettre en place un plan de communication.

Aspects pédagogiques :

- **Points forts :**
  - Intérêt des apprenants de la filière viti pour les permanences sur l'exploitation : complément pratique à leur formation
  - Personnels de l'exploitation impliqués et se rendant disponibles pour l'encadrement pédagogique
  - Enseignants techniques impliqués sur le terrain pour la mise en œuvre des TP
  - Fonctionnement de l'exploitation adapté à l'accueil de publics d'apprenants (autonomie et bon niveau technique)
  - Concertation avec l'équipe enseignante
  - Beaucoup de temps pratiques pour les formations adultes
  - Stages courts bien encadrés

- **Points faibles :**
  - Difficultés de mise en œuvre au quotidien
  - Difficultés pour satisfaire simultanément les besoin de la production et ceux de la pédagogie
  - Peu d'interventions des filières « non viti » d'Amboise et de Chambray
  - Expérimentations peu valorisées pédagogiquement
  - Manque de communication et de concertation avec les référents techniques

- **Perspectives :** Valoriser mieux d'un point de vue pédagogique toutes les expérimentions et dispositifs innovants, mettre les politiques publiques et notamment l'agro-écologie et le « produire autrement » au centre des échanges entre la pédagogie et la production. Diversifier les approches pour pouvoir intégrer les filières « non viti », renforcer le lien avec les enseignants pour mieux organiser, anticiper et utiliser le support « exploitation » dans toutes ses composantes

Actions mises en œuvre

Objectifs techniques, économiques, sociaux

- **Action 1** : renforcer les pratiques existantes et innover en terme de pratiques visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires

  - **Descriptif** :
    - Diagnostiquer les systèmes et stratégies actuels et identifier les freins/difficultés à la réduction d'intrants
    - Mener des observations dans le cadre du Bulletin de Surveillance du Végétal (BSV) et avoir recours au BSV pour adapter les pratiques
    - Développer des pratiques innovantes : associations de cultures (vignes-rosiers),…
    - Elaborer une stratégie progressive de réduction d'intrants tout en assurant un niveau de production quantitatif correct
    - Mener une analyse annuelle (économique, technique, environnementale) avec les professionnels (réseau Déphy + dans le cadre du Vinopôle Centre-Val de Loire)

  - **Principaux objectifs** :
    - Limiter le recours aux intrants phytosanitaires (herbicides et fongicides) par optimisation des modalités de traitement : réduire l'IFT au maximum par rapport à l'IFT régional de référence
    - Limiter les coûts liés aux traitements
    - Expérimenter de nouveaux modes de production et créer des références
    - Favoriser la biodiversité secondaire (association de cultures)
    - Suivre et valoriser les travaux dans le cadre d'actions de communication
    - Faciliter l'organisation du travail

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action à mener : Décembre 2015 → Décembre 2017

  - **Indicateurs** :
    - Réalisation des diagnostics : en 2016 (valeur cible)
    - IFT total : 14 (valeur actuelle) – inférieur à 12 (valeur régionale de référence)
    - Parcelles engagées en association de cultures : 10 % du domaine (cible 2018)
    - Stratégie développée par comparaison avec stratégies mises en place par autres vignerons : tiers le plus économe en produits phyto (valeur cible 2018)
    - Niveau de récolte : tiers supérieur des producteurs locaux (valeur cible 2018)
    - Actions de communication (publication, autres…) : au moins 1 par an (valeur cible)

- **Action 2** : optimiser le parcellaire de l'exploitation en vue de mieux maîtriser les itinéraires techniques et développer des pratiques innovantes

  - **Descriptif** :
    - Prospecter pour intégrer de nouvelles parcelles et céder des parcelles éloignées du siège
    - Réaliser un diagnostic technique (sol, environnement) des nouvelles parcelles : développer un itinéraire technique approprié avec pratiques innovantes notamment concernant la lutte phytosanitaire

  - **Principaux objectifs** :
    - Avoir une meilleure maîtrise de la production notamment sur le plan phytosanitaire
    - Limiter les coûts de transport entre sites

- Faciliter l'organisation du travail

- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

- **Statut** : action en cours de réalisation : Septembre 2014 → Septembre 2020

- **Indicateurs** :

  - Réalisation diagnostics et projets techniques : 1 par nouvel ilot (valeur cible)
  - Niveau d'innovation : nombres d'innovations-relais via presse locale : 1 par an (valeur cible)
  - Distance parcelles au siège : moins de 5 km (valeur cible)

- **Action 3** : étendre les surfaces conduites selon un mode de production biologique en améliorant leur valorisation

  - **Descriptif** :
    - Mettre en place un groupe de travail AB dans l'établissement pour réfléchir à une meilleure valorisation économique et une optimisation du temps de travail sur les parcelles AB
    - Appliquer les préconisations du groupe et augmenter les surfaces en AB
    - Evaluer les pratiques développées

  - **Principaux objectifs :**

    - Développer la production AB
    - Mieux valoriser ces productions sur le plan économique
    - Développer des techniques pour faciliter le travail sur les parcelles AB

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

  - **Statut** : action à mener : Septembre 2015→ Septembre 2018

  - **Indicateurs** :

    - Mise en place groupe de travail : 2016 (valeur cible)
    - Constitution groupe de travail : mixité enseignants, personnels de l'exploitation, apprenants (cible)
    - Niveau de production en AB : augmentation (de 15 %) de la superficie en pourcentage du parcellaire (valeur cible 2018)
    - Valorisation des productions AB : augmentation de 30 % du prix de vente (valeur cible 2018)

- **Action 4** : mener des diagnostics biodiversité et énergétique sur le domaine en vue de trouver des pistes d'amélioration sur ces thématiques

  - **Descriptif** :
    - Mener un diagnostic biodiversité : via le programme « Ambre » (avec Chambre d'Agriculture et SEPANT) et le programme « Bioval » (appel à projets régional)
    - Mener (en interne ou via un partenaire) un diagnostic énergétique (type Dialecte)
    - Evaluer les améliorations à mettre en oeuvre
    - Mettre en place progressivement ces pistes
    - Communiquer sur les pratiques développées

  - **Principaux objectifs :**

    - Mieux connaître la biodiversité présente et développer des actions en faveur de la biodiversité

fonctionnelle
    - Atteindre 10 % de SIE
    - Réduire la consommation énergétique de l'exploitation

- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 1 : recenser et diagnostiquer les pratiques agro-écologiques

- **Statut** : action biodiversité en cours de réalisation : Septembre 2014 → Septembre 2018, action « énergie » à mener : printemps 2016 → printemps 2019

- **Indicateurs** :

    - Réalisation des diagnostics : biodiversité : en 2015 (valeur cible) – énergétique : en 2016 (valeur cible)
    - Mettre en place de nouvelles infrastructures spécifiques : 10 % de SIE sur l'exploitation (valeur cible 2018)
    - Améliorations développées pour limiter la consommation énergétique
    - Consommation d'énergie sur le domaine : - 15 % (valeur cible 2018)
    - Actions de communication sur la biodiversité et la consommation d'énergie : réalisation de panneaux spécifiques, d'articles dans la presse locale (cibles)

- **Action 5** : renforcer les actions d'expérimentation en cohérence avec les programmes du Vinopôle Centre-Val de Loire

    - **Descriptif** :
        - Rédiger un programme d'expérimentation à trois ans (axes, moyens, partenariats) en adéquation avec les attentes pédagogiques et des professionnels de la filière
        - Mettre en place le programme défini

    - **Principaux objectifs** :

        - Intégrer les actions d'expérimentations de l'établissement dans un fonctionnement global en lien avec les partenaires du territoire

    - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

    - **Statut** : action à mener : Second semestre 2015 → 2018 (première évaluation à 3 ans)

    - **Indicateurs** :

        - Expérimentations développées dans le cadre du programme : 3 à 5 expé « viti » et 1 à 2 expé « oeno » (cible 2018)
        - Expérimentations hors programme : 1 à 2 au maximum (cible 2018)

- **Action 6** : conforter et développer les activités de vente directe sur l'exploitation

    - **Descriptif** :
        - Maintenir au minimum le niveau de vente actuel dans la boutique
        - Repositionner la gamme en fonction des attentes des clients
        - Etudier les possibilités d'amélioration de la boutique de vente (aménagement intérieur, aménagement pour les enfants)
        - Evaluer les possibilités d'association dans le cadre d'un parcours oenotouristique (partenariat avec tour operator, …)

    - **Principaux objectifs** :

        - Développer les circuits courts
        - Augmenter les marges

- Renforcer l'ancrage territorial de l'exploitation et la reconnaissance de la qualité de ses produits

- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

- **Statut** : action à mener : second semestre 2015 → 2017

- **Indicateurs** :

  - Ventes (nbe de produits) en boutique : + 5 % (valeur cible 2017)
  - Marge effectuée : + 5 % (valeur cible 2017)
  - Fréquentation de la boutique : + 10 % (valeur cible 2017)
  - Aménagements effectués dans la boutique
  - Partenariats développés

- **Action 7** : développer les actions de communication sur les pratiques agro-écologiques mises en œuvre sur le domaine

  - **Descriptif** :
    - Définir une stratégie de communication du domaine dans le cadre d'un plan de communication développé sur l'EPLEFPA en liaison avec le Vinopôle

  - **Principaux objectifs :**

    - Valoriser les pratiques développées
    - Valoriser les productions et motiver les achats

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 1 : sensibiliser à la démarche agro-écologique

  - **Statut** : action en cours : 2015 → 2019

  - **Indicateurs** :

    - Mise en place de dispositifs extérieurs (panneaux pédagogiques) : réalisé
    - Présence de l'EPLEFPA à des événements professionnels
    - Articles et mentions relatifs à l'établissement dans la presse : à doubler (valeur cible 2018)

- **Action 8** : engager une concertation pour améliorer les conditions de travail des salariés de l'exploitation et les échanges au sein de l'équipe

  - **Descriptif** :

    - Réaliser un état des lieux de l'organisation de chaque salarié et de ses attentes en termes de fonctionnement de l'équipe
    - Elaborer collectivement des propositions d'amélioration
    - Mettre en œuvre ces pistes d'amélioration
    - Intégrer le volet EPI (Equipements de Protections Individuels) dans la réflexion sur les conditions de travail

  - **Principaux objectifs :**

    - Améliorer les conditions de travail et la protection des salariés
    - Développer des synergies positives entraînant une optimisation des productions

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 1 – objectif 2 : conforter et développer les pratiques agro-écologiques

- **Statut** : action à mener : second semestre 2015 → 2017

- **Indicateurs** :

  - Participation des salariés à la démarche : 80 % des salariés (valeur cible)
  - Enquête sur niveau de satisfaction après 1 année : enquête menée en 2016 auprès des personnels et apprenants (cible)

- **Action 9** : former le personnel par rapport aux nouveaux modes de production agro-écologiques

  - **Descriptif** :
    - Recenser les besoins de formation des différents personnels et enseignants
    - Faire remonter les besoins de formation au niveau régional
    - Mettre en place une organisation du travail leur permettant de participer à des actions de formation
    - Inciter les personnels à participer aux actions de formations mises en place (Formco, autres)

  - **Principaux objectifs** :

    - Adapter le niveau de connaissance des salariés et enseignants aux attentes du projet agro-écologique
    - Favoriser une dynamique positive par rapport aux actions menées sur le domaine

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 3 – objectifs 1 et 2 : former les équipes au produire autrement

  - **Statut** : action à mener : Second semestre 2015 → 2017

  - **Indicateurs** :

    - Nombre de personnels ayant participé à des formations : de 3 à 6 salariés (valeur cible 2017)
    - Nombre de jours de formation suivis en moyenne : de 2 à 3 (valeur cible 2017)

Situations pédagogiques

- **Situation 1** : mettre à disposition des équipes pédagogiques des ressources issues de l'exploitation pour « enseigner à produire autrement »

  - **Descriptif** :
    - Réaliser un diagnostic avec les enseignants et le DEA des ressources de l'exploitation pouvant être valorisées
    - Développer des outils de mise à disposition
    - Accompagner les enseignants dans la prise en main de ces outils

  - **Principaux objectifs** :

    - Favoriser, pour les apprenants, la compréhension des pratiques agro-écologiques via l'utilisation d'outils, de données « de terrain »
    - Renforcer les interactions entre enseignants, DEA, salariés de l'exploitation via un partage des mêmes ressources

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation agricole par les enseignants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : toutes actions

  - **Période de réalisation** : Juillet 2014 → Septembre 2015

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Mise à disposition d'informations, données
    - Toutes formations

- **Situation 2** : valoriser pédagogiquement les activités d'expérimentation et leurs résultats

  - **Descriptif** :
    - Intégrer les apprenants en amont de l'engagement de l'exploitation dans un programme d'expérimentation : associer les équipes pédagogiques à la rédaction du programme d'expérimentation
    - Elaborer des outils accessibles aux enseignants et apprenants (panneaux, données, …) de présentation des dispositifs et des résultats

  - **Principaux objectifs** :

    - Sensibiliser les apprenants à l'innovation et à l'expérimentation

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 5 : renforcer les actions d'expérimentation en cohérence avec les programmes du Vinopôle Centre-Val de Loire

  - **Période de réalisation** : Septembre 2014 → 2017

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Construction d'outils pédagogiques
    - Etude de protocoles expérimentaux
    - Analyse de résultats expérimentaux
    - Bac Pro CGEA Vigne et Vin, formations adultes viti

- **Situation 3** : intégrer les enseignants et apprenants dans la réflexion autour des vignes AB du domaine

  - **Descriptif** : intégrer enseignants et apprenants dans le groupe de travail constitué en vue d'optimiser la conduite technico-économique des parcelles en viticulture AB du domaine

  - **Principaux objectifs** :

    - Valoriser auprès des apprenants un itinéraire technique innovant

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 3 : étendre les surfaces conduites selon un mode de production biologique en améliorant leur valorisation

  - **Période de réalisation** : Septembre 2015 → Juin 2016

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Participation à un groupe de travail technique
    - Etude d'un mode de conduite de la vigne en AB
    - Participation aux travaux sur vigne
    - CS « viticulture biologique »

- **Situation 4** : mettre en place des plages de formation dédiées à la thématique biodiversité et ses liens avec les itinéraires techniques développés sur l'exploitation

  - **Descriptif** :
    - intégrer l'aspect biodiversité (travaillé via les projets Ambre et BioVal) en formation initiale (à travers des plages d'EIE) et en formation adulte
    - former des enseignants référents sur cette thématique dans l'établissement

  - **Principaux objectifs** :

    - Mieux intégrer la notion de biodiversité dans les apprentissages et pour les enseignants

  - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 4 : développer des formations spécifiques à l'agro-écologie

  - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 4 : mener des diagnostics biodiversité et énergétique sur le domaine en vue de trouver des pistes d'amélioration sur ces thématiques

  - **Période de réalisation** : Septembre 2014 → Septembre 2017

  - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

    - Enseignement spécifique : EIE
    - Bac pro CGEA « vignes et Vins », CS « viticulture biologique »

- **Situation 5** : piloter la mise en œuvre d'un changement de système de culture dans le cadre d'un EIE « agro-écologie »

  - **Descriptif** :
    - Faire piloter par les apprenants la mise en œuvre d'un changement de système de culture
    - Observer les impacts sur la production et adapter la conduite en conséquence

- **Principaux objectifs** :
    - Rendre les apprenants acteurs de l'agro-écologie via une mise en situation concrète
- **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants
- **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : action 1 : renforcer les pratiques existantes et innover en terme de pratiques visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- **Période de réalisation** : Septembre 2014 → Septembre 2016
- **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**
    - Etude de pratiques agro-écologiques sur la conduite de la vigne
    - Mise en œuvre des pratiques sur 1 parcelle du domaine
    - Suivi de la culture et analyse des choix mis en place
    - Adaptation des pratiques le cas échéant
    - Bac Pro CGEA Vigne et Vin via EIE

- **Situation 6** : renforcer la valorisation pédagogique du domaine pour les formations « ventes » dispensées au LPA de Chambray les Tours
    - **Descriptif** : mettre en place un groupe de travail inter-sites (Amboise et Chambray le Tours) pour développer l'implication des apprenants de la filière vente dans le fonctionnement de la boutique de vente d'Amboise
    - **Principaux objectifs** :
        - Impliquer l'ensemble de l'EPL dans la démarche agro-écologique
        - Développer la dimension pédagogique du volet commercialisation
    - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants
    - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : -
    - **Période de réalisation** : 2015 → 2016
    - **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**
        - Pratiques commerciales en viticulture
        - Section « vente de vins et spiritueux »

- **Situation 7** : engager une réflexion sur l'implication des filières non-viticoles sur l'exploitation
    - **Descriptif** : mettre en place un groupe de travail inter-filières, dans le cadre du projet d'établissement, en vue d'impliquer les apprenants des formations non viticoles sur l'exploitation
    - **Principaux objectifs** :
        - Impliquer l'ensemble de l'EPL dans la démarche agro-écologique
    - **Liens aux axes et objectifs régionaux :** axe 2 – objectif 2 : renforcer l'utilisation de l'exploitation par les enseignants et apprenants
    - **Lien au plan d'actions EPLEFPA** : -

- **Période de réalisation** : 2013 → 2016

- **Activités pédagogiques / Cible d'apprenants :**

  - Groupe de travail associant Directeur EPLEFPA-DEA-enseignants
  - Mise en place de projets inter-filières
  - Bac Pro SAPAT, CAPA SMR, Bac Pro TCVA
  - Implication dans des projets avec partenaires externes à l'EPLEFPA